

APF France handicap
Territoire Ille et Vilaine / Morbihan

Formation des acteurs

PROGRAMMATION

Année 2021



 **APF France handicap**

Territoire Bretagne Sud-Est

Délégation d'Ille et Vilaine

40 rue Danton
35700 RENNES
Tél. : 02.99.84.26.66.

Messagerie : dd.35@apf.asso.fr

Site : Site : <https://apf-francehandicap35.org>

Délégation du Morbihan

8 rue des Frères Lumière
56000 VANNES
Tél. : 02.97.47.14.62

Messagerie : dd.56@apf.asso.fr

Blog : <http://dd56.blogs.apf.asso.fr>

Sommaire

1. **Panorama** p. 3
2. **Acteurs** p. 4
3. **Droits devant !** p. 5
4. **Accès au numérique** p. 6
5. **Formation Publisher** p. 7
6. **Représentation en CDAPH** p. 8
7. **Accompagner (Morbihan)** p. 9
8. **Conducteurs accompagnateurs** p. 10
9. **Représentation en CIA - CCA** p. 11

Pour ce deuxième catalogue de formation sur le territoire 35 / 56, nous vous proposons un certain nombre de formation à distance (visio).

Nous avons fait le choix de proposer des sessions à distance pour ceux qui le souhaitent ou le peuvent et de proposer les mêmes sessions en présence dès que nous le pourrons. C'est pour cette raison que contrairement à l'année passée, je ne suis pas en mesure de vous proposer toutes les dates. Il nous faut nous adapter au fur et à mesure qu'évolue la situation.

Je vous invite donc à remplir tout de même la feuille d'inscription même si les dates ne sont pas définies. Cela nous permettra de programmer au mieux les choses dès que nous le pourrons, avec les personnes intéressées.

De nouvelles thématiques vous sont proposées pour vous accompagner au mieux dans vos missions ou en découvrir de nouvelles.

Alors osez franchir le pas ! Et si vous souhaitez en discuter, n'hésitez pas à nous poser toutes les questions.

Bonne lecture et au plaisir de vous retrouver en formation.



Laurence BATAILLE

Cheffe de projets territoriale

Panorama

Comprendre le fonctionnement pour s'engager dans une démarche commune

Public : tous les acteurs associatifs souhaitant actualiser ou découvrir leur mouvement associatif.

Objectifs :

Premier acte de soutien aux personnes élues, militantes ou bénévoles, en situation de représenter l'association, le module Panorama permettra aux participants de situer APF France handicap dans son environnement :

- Connaître et comprendre le fonctionnement de l'association
- Se situer en tant qu'acteur dans l'association
- Susciter l'intérêt et l'envie de participer. Amorcer la construction du collectif.

Cette première étape permettra la constitution d'un collectif à même de porter les valeurs incarnées dans le projet associatif « Pouvoir d'agir, Pouvoir choisir ». Enfin, la définition des rôles et missions et le positionnement des acteurs donneront l'occasion, aux nouveaux élus comme à celles et ceux qui renouvellent leur mandat, d'avoir une vision clarifiée et partagée du Panorama de l'association.

Contenu :

- Thème 1 : Se rencontrer pour mieux se reconnaître
- Thème 2 : Décrire l'environnement institutionnel d'APF France handicap
- Thème 3 : Susciter l'intérêt et l'envie de participer

Méthode :

Pédagogie participative et active, alternance d'apports (collectivement – ou en petits groupes)

Partage d'expérience et utilisation de ressources



Session à distance

Durée : 2 demi-journées

Date : 17 et 31 mai 2021

Horaires : 13 h 30 - 17 h

Session en présence

Durée : 1 journée

Date : à définir

Horaires : 9 h 30 - 17 h

Lieu : Vannes

Acteurs

Investir son rôle pour agir et décider avec les autres acteurs

Public : tous les acteurs associatifs et ceux souhaitant le devenir

Objectifs :

- **Connaître et comprendre le fonctionnement de l'association**

Le partage d'une culture commune passe par une bonne connaissance des valeurs portées par l'association. Du fait de son histoire et du développement de l'association, une approche panoramique d'APF France handicap permet de resituer l'association au cœur de son environnement comme d'aborder ses modalités de fonctionnement.

- **Se situer en tant qu'acteur dans l'association**

Etre capable de se situer au sein de l'association permet de mieux appréhender les missions et les périmètres d'action qui leur seront rattachés. En ce sens, circonscrire les axes d'intervention de chacun des acteurs permet d'aborder la complémentarité des fonctions en vue d'objectifs communs.

- **Susciter l'intérêt et l'envie de participer. Amorcer la construction du collectif.**

Contenu :

- APF France handicap dans son environnement
- le paysage de l'association
- les acteurs, leurs missions, leur positionnement

Méthode :

Participative et active : alternance de travail en groupe, de partage d'expérience, d'apports théoriques et de mise en pratique



Session à distance

Durée : 2 demi-journées

Date : 7 et 21 juin 2021

Horaires : 13 h 30 - 17 h

Session en présence

Durée : 1 journée

Date : à définir (4^{ème} semestre)

Horaires : 9 h 30 - 17 h

Lieu : Rennes

Droits devant !

Se saisir du plaidoyer pour revendiquer et représenter l'association

Public : tous les acteurs associatifs

Objectifs :

Après avoir contextualisé le projet au sein des différents textes fondamentaux porteurs des législations internationales et nationales, ce module propose d'entrer dans une démarche d'approche par les droits.

- Entrer dans une logique d'approche par les droits,
- Se saisir du plaidoyer pour agir,
- Participer à une mise en situation.

Contenu :

- La démarche d'approche par les droits;
- Les textes fondamentaux et plaidoyers APF France handicap,
- Analyse de situation.

Méthode :

Pédagogie participative et active, alternance d'apports (collectivement – ou en petits groupes).

Partage d'expérience et utilisation de ressources.



Session à distance

Durée : 2 demi-journées

Date : 8 et 22 juin 2021

Horaires : 13 h 30 - 17 h

Session en présence

Durée : 1 journée

Date : à définir

Horaires : 9 h 30 - 17 h

Lieu : Vannes

Public : tous les acteurs associatifs

Objectifs :

- Intégrer l'enjeu du numérique dans le contexte actuel et d'une manière générale, dans nos pratiques habituelles et particulièrement pour nos acteurs, qui peuvent, du fait de leur situation de handicap ou état de santé, être contraints à rester à leur domicile
- Apprendre à utiliser des logiciels de visio conférence
- Se prémunir des dangers d'internet
- Utiliser à bon escient les réseaux sociaux
- Apprendre à communiquer de manière efficace par mail

Contenu :

Module A : la visio conférence

- Les différents logiciels : découverte et prise en main

Module B : internet

- Un message frauduleux et la conduite à tenir
- Les risques et les enjeux liés aux réseaux sociaux
- Les risques de la communication par mail

Méthode :

MODULE A : en présence, soit en vous déplaçant en délégation soit à votre domicile
—> signalez-vous pour que nous vous proposons un accompagnement adapté.

MODULE B : en distance.



Module A

Durée : 1 h

Date : dès maintenant (à définir)

Module B

Durée : 2 demi-journées / par groupe

Date : à définir
(dès qu'un groupe de 6 est intéressé)

Horaires : 14 - 17 h

Formation « Publisher » (initiation)

Public : membres du groupe initiative communication, du comité de rédaction du Han'Dizou, du comité d'organisation des activités de loisirs ...

Objectifs :

- Encourager la prise de risque des bénévoles en charge de la communication,
- Favoriser l'autonomie des bénévoles amenés à travailler la mise en page de documents de communication,
- Etre capable de mettre en page des outils de communication existants grâce à un logiciel de PAO.

Contenu :

A partir d'un exemple en commun, découverte du logiciel, des différentes fonctions et possibilités :

- Principes de base d'une composition,
- Eléments de création,
- Les zones,
- Les formats,
- L'organisation de la composition.

Méthode :

Pédagogie participative et active.

Exercices pratiques entre deux séances.



Session à distance

Durée : 3 demi-journées

Date : 15 et 31 mars, et 19 avril

Horaires : 14 h 30 - 16 h 30

Session en présence

Durée : 3 demi-journées

Date : à définir (4^{ème} semestre)

Horaires : 14 - 17 h

Lieu : à déterminer

Objectifs :

- Définir la situation de handicap et son contexte environnemental,
- Identifier les grandes lignes du fonctionnement de la MDPH** - Connaître les aspects réglementaires,
- Comprendre le processus d'évaluation, les outils et identifier les points de vigilance,
- Identifier les principales clés de compréhension sur les PCH***, leurs éligibilités et les obligations qui sont liées,
- Identifier les nouvelles pièces réglementaires (CERFA, certificat médical, volets selon les déficiences).

Contenu :

- Définition du handicap loi 2005,
- La notion de la compensation définie par la loi,
- Les différentes familles de handicap,
- Fonctionnement des MDPH et le fonctionnement de leur système d'information numérique,
- Points de réglementation,
- Le nouveau dossier avec la dématérialisation,
- L'évaluation,
- Les outils GEVA et Gevasco, et la grille SERAPHIN PH,
- Les différentes prestations avec focus sur l'aide humaine - Les PCH.

Méthode :

Participative et active.

* Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées

** Maison Départementale des Personnes Handicapées

*** Prestation de Compensation du Handicap



Session à distance

Durée : 5 demi-journées

Date : 25/05, 15 et 29/06, 21/09 et 12/10

Horaires : 13 h 30 - 17 h

Accompagner (56)

Public : bénévoles accompagnateurs

Objectifs :

- Assurer la sécurité physique des bénévoles lors de l'accompagnement des personnes à mobilité réduite en leur permettant de connaître et de maîtriser les gestes techniques notamment pour les actes de la vie quotidienne,
- Identifier et prévenir les situations à risques,
- Permettre aux bénévoles de mieux appréhender le vécu des personnes dépendantes et d'adapter leur comportement en fonction de chacun et des limites de l'accompagnement.

Contenu :

- Se déplacer en fauteuil (manipulation du FM et du FE, déplacement en groupe),
- La communication au centre de l'accompagnement : la communication alternative (technique à développer et aides techniques), se comprendre et s'écouter (relation accompagné – accompagnant, relation de dépendance),
- Se positionner en tant qu'accompagnant : le respect de la différence (valeur, ...) et du rythme de chacun, permettre à l'autre d'être acteur, différence entre assister et accompagner,
- La dynamique de groupe : animer un atelier et/ou une sortie, un repas : tous acteurs,
- Le handicap visible et invisible : conséquences au quotidien et adaptation de l'accompagnateur. Technique d'accompagnement.

• Méthode :

Participatives et actives : mise en situation, jeux de rôle, apports théoriques, échanges de pratiques, exemples d'animations.



Durée : 3 jours

Dates : 27 septembre, 11 octobre et 22 novembre

Lieu : Vannes (délégation)

Conducteur accompagnateur

Public : Conducteurs accompagnateurs

Objectif :

- Former le bénévole à l'accompagnement, à la sécurisation et au transport d'une personne en fauteuil.

Contenu :

Découverte de la mission au moyen de 9 modules :

- Connaissance du fauteuil manuel et électrique ;
- Connaissance des équipements de sécurisation ;
- Accompagnement dans la montée et la descente du véhicule ;
- Connaissance de la sécurisation de la personne en fauteuil dans le véhicule ;
- Mise en situation sécurité-accessibilité ;
- Connaissance du véhicule fourni ;
- Connaissance des principes de la conduite souple ;
- Mise en situation conduite souple ;
- Connaissance des documents à renseigner.

Méthode :

Théorie et pratique. Échanges en permanence.

Participative. Mise en situation – analyse de situation.

Remarques :

- Groupes limités (du fait de l'habitable et du contexte actuel) —> plusieurs sessions seront proposées (**dès qu'un groupe de 6 personnes est inscrit**).
- **En présence uniquement**



Durée : 3 demi- journées (par session et par site)

Dates : à déterminer

Lieu(x) : VANNES (2 sessions) et RENNES (1 session)

Public : Représentants CCA / CIA ou ceux qui souhaitent le devenir

Objectifs :

- Identifier les principes de fonctionnement des CCA CIA
- S'approprier les principes de l'accessibilité universelle
- S'approprier la défense de ce principe en CCA / CIA

Contenu :

- Module 1 : Les CCA / CIA
 - Siéger en CCA / CIA Organisation d'une CCA
 - Rôle du représentant APF France handicap
 - Siéger aux côtés d'autres associations
 - Analyse stratégique de la CCA : lieu d'information, concertation, co-construction
- Module 2 : L'accessibilité (rappel de la loi, plaidoyer APF France handicap, ...)
- Module 3 : Positionnement politique APF France handicap

Méthode :

Participative et active



Cette formation de 3 modules pourra être programmée selon le contexte sanitaire

soit en **Session à distance**

Durée : 3 demi-journées

Date : à définir (4^{ème} semestre)

Horaires : 13 h 30 - 17 h

soit en **Session en présence**

Durée : 1 journée et demi

Date : à définir (4^{ème} semestre)

Horaires : 9 h 30 - 17 h

Lieu : à déterminer

Pour vous inscrire

→ **Renvoyer le bulletin d'inscription joint**

Merci de le remplir **même si vous n'êtes pas sûr.e**, au jour d'aujourd'hui, de pouvoir participer. Nous pourrions ainsi proposer aux délégations voisines, les places restantes.

A ce titre, je vous ai mis deux colonnes distinctes « je m'inscris » et « je suis intéressé.e ».

→ **N'hésitez pas, si vous avez des questions sur telle ou telle formation, à nous joindre en délégation.**

→ Comme l'année passée, une actualisation de ce catalogue vous sera proposée en fonction de l'évolution du contexte sanitaire. Vous ne le recevrez que si vous vous êtes inscrit.e préalablement.



Délégation APF France handicap d'Ille et Vilaine

40 rue Danton - 35700 RENNES
Tél. : 02.99.84.26.66
Mail : dd.35@apf.asso.fr

Délégation APF France handicap du Morbihan

8 rue des Frères Lumière - 56000 VANNES
Tél. : 02.97.47.14.62
Mail : dd.56@apf.asso.fr

Référente :

Laurence BATAILLE, cheffe de projets territoriale
Tél. : 06.71.92.86.58
Mail : laurence.bataille@apf.asso.fr